**RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE PRÉSENTÉ À L’ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU SÉNAT de AVRIL 2018**

**À TITRE D’INFORMATION**

**Rapport d’évaluation et d’exécution final pour la revue du programme d’Administration des affaires de l’Université de Hearst**

En accord avec le Processus institutionnel d’assurance de qualité de l’université Laurentienne (IQAP), le rapport d’évaluation final a été préparé pour fournir une synthèse de l’évaluation externe et des réponses de l’Université de Hearst et de son plan d’action. Ce rapport identifie les forces importantes du programme, les opportunités d’amélioration et d’enrichissement pour le programme et met en place l’ordre de priorité des recommandations qui ont été sélectionnées pour la mise en œuvre.

Le rapport inclut un Plan d’exécution qui identifie qui sera responsable de l’approbation des recommandations mises en place dans le Rapport d’évaluation final; qui sera responsable de fournir les ressources nécessaires aux recommandations; tout changement dans l’organisation, les politiques ou la gouvernance qui seront nécessaires pour atteindre les recommandations; qui sera responsable d’agir sur les recommandations; et la chronologie d’action sur et de supervision sur l’application des recommandations.

**Sommaire de la revue de programme cyclique pour le programme d’Administration des affaires à l’Université de Hearst.**

*(Ce sommaire inclus texte qui a été pris directement de l'évaluation par M. Villeneuve.)*

Le programme d’Administration des affaires à l’Université de Hearst s’est soumis, comme prévu par la procédure d’évaluation de programme, à une auto-évaluation qui s’est terminée avec la remise du rapport en juin 2017. L’évaluation externe du programme d’Administration des affaires a été faite par François Villeneuve, de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. La visite de l’Université s’est faite le 13 juin 2017. M. Villeneuve a rencontré l’équipe administrative de l’Université de Hearst (recteur, vice-recteur, et adjointe au vice-recteur), les quatre professeurs du programme, deux diplômés, ainsi que trois étudiants présentement dans le programme. Le Sénat de l’Université de Hearst a répondu à l’évaluation et aux recommandations le 15 septembre 2017, puis la réponse du vice-recteur aux affaires académiques a remis sa réponse le 24 juin 2017.

L'Université de Hearst a été fondée en 1953 par Monseigneur Louis Levesque. Après tout près de soixante ans d'existence, elle offre aujourd’hui des programmes d’études universitaires en français dans trois communautés du nord-est de l'Ontario. Il est actuellement possible d’entreprendre des études à temps complet surtout, mais également à temps partiel aux campus de Hearst, de Kapuskasing ou de Timmins dans les domaines suivants : administration des affaires, étude des enjeux humains et sociaux, gestion et psychologie.

L’énoncé de mission suivant a été adopté pour les programmes d’administration des affaires :

Les programmes de gestion et d’administration des affaires de l’Université de Hearst visent une compréhension d’ensemble du contexte organisationnel et du monde des affaires, plus particulièrement l’acquisition de connaissances générales en comptabilité, en finance, en management, en marketing, en économie, et en gestion de la production et des ressources humaines. Ils cherchent à stimuler chez les étudiantes et les étudiants le développement de compétences intellectuelles générales par le biais d’un enseignement dynamique et personnalisé axé sur la curiosité et l’ouverture au monde.

Les études en gestion et en administration des affaires à l’Université de Hearst veulent aussi favoriser le développement personnel et professionnel ainsi que le sens civique et le gout de l’engagement communautaire chez les étudiantes et les étudiants afin qu’elles et ils soient en mesure de contribuer au développement d’organisations d’ici et d’ailleurs. Elles sont par ailleurs conçues pour faire de la clientèle des personnes soucieuses de l’éthique au travail, dotées d’un esprit d’analyse et capables de changement.

L’élaboration des programmes tient compte des différentes trajectoires que choisissent ses diplômées et diplômés, c’est-à-dire le marché du travail – via l’entrepreneuriat ou en intégrant une équipe de gestion – et les études supérieures en administration.

Pour être admis ou admise au baccalauréat en administration des affaires ou au baccalauréat ès arts avec concentration en gestion, l’élève doit compter, parmi ses six cours du secondaire, un cours de français de 12e année de niveau 4U et deux cours de mathématiques de 12e année de niveau 4U. L’élève qui ne répond pas aux exigences des mathématiques peut être admis ou admise à l’essai mais elle ou il devra suivre des cours dans cette matière avant de s’inscrire aux cours ADMN 2606 Statistiques des affaires I et ADMN 3116 Évaluation et décisions financières.

Lors de l’évaluation, les trois programmes suivants ont été étudiés :

1. Baccalauréat en administration des affaires (120 crédits). Il est nécessaire de compléter vingt-deux cours en administration des affaires, incluant deux cours d’informatique et deux cours d’économie, pour satisfaire aux exigences de la spécialisation. À ces exigences s’ajoutent d’autres cours obligatoires et des cours dits « au choix », toutes disciplines confondues. Les cours obligatoires inclus : ADMN 1106, ADMN 1107, ADMN 2006, ADMN 2007, ADMN 2306, ADMN 2606, ADMN 2617, ADMN 3106, ADMN 3107, ADMN 3116, ADMN 3117, ADMN 3126, ADMN 3127, ADMN 3136, ADMN 3137, ADMN 4046, ADMN 4606, ADMN 4607, COSC 1701, COSC 1702, ÉCON 1006, ÉCON 1007, LANG 1006, LANG 1007. Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours de la spécialisation avec une note finale de « C » ou plus.
2. Baccalauréat ès arts avec concentration en gestion (90 crédits). Il est nécessaire de compléter seize cours en administration des affaires, incluant deux cours d’informatique et deux cours d’économie, pour satisfaire aux exigences de la concentration. À ces exigences s’ajoutent d’autres cours obligatoires et des cours dits « au choix », toutes disciplines confondues. Les cours obligatoires inclus : ADMN 1106, ADMN 1107, ADMN 2006, ADMN 2007, ADMN 2606, ADMN 2617, ADMN 3116, ADMN 3117, ADMN 3126, ADMN 3127, ADMN 3136, ADMN 3137, COSC 1701, COSC 1702, ÉCON 1006, ÉCON 1007, LANG 1006, LANG 1007. Les étudiantes et les étudiants doivent réussir chacun des cours LANG 1006 et LANG 1007 avec une note finale de « C » ou plus. Dans certaines circonstances l’étudiant ou l’étudiante pourra remplacer deux cours obligatoires de troisième année par deux cours obligatoires de quatrième année.
3. Certificat en gestion (30 crédits). Il est nécessaire de compléter dix cours en administration des affaires, soit huit cours obligatoires – dont deux cours d’informatique et deux cours d’économie – et deux cours au choix, pour satisfaire aux exigences du certificat. Les cours obligatoires inclus : ADMN 1106, ADMN 1107, ADMN 2006, ADMN 2007, COSC 1701, COSC 1702, ÉCON 1006, ÉCON 1007, Deux cours choisis parmi les cours des années supérieures en administration des affaires. Le certificat est remis en question étant donné l’implication

Forces:

-L’Université de Hearst se démarque aux plans des interactions professeurs-étudiants et du soutien offert aux étudiants et de leur participation à la vie universitaire

- L’Université de Hearst elle offre un environnement de travail tout aussi stimulant que d’autres universités aux plans des défis intellectuels et de l’apprentissage actif et collaboratif avec les pairs

- Les programmes de gestion et d’administration des affaires offrent une bonne formation générale, qui est corroboré par les professeurs rencontrés qui considèrent que la formation en gestion offerte prépare bien aux réalités du monde du travail

- Tant les étudiants, les professeurs que la direction ont clairement signifié leur engagement envers l’offre de cours en bloc.

- Les étudiants rencontrés considèrent que l’enseignement par bloc est favorable à une meilleure planification du travail à l’extérieur pour financer leurs études

- Une évolution rapide du nombre d’étudiants internationaux : 3 en 2014-2015, 13 en 2015-2017 et 33 en 2016-2017

- le fonds annuel d’aide à la recherche (soutien à l’obtention de financement externe) et le fonds d’avancement professionnel (accès à des activités de perfectionnement) comme deux forces pour l’aide aux professeures et professeurs et d’appui à la recherche

Zones à améliorer:

Trois zones d’amélioration sont soulignées par l’évaluateur externe : 1) la structure des programmes, 2) l’offre de cours en bloc et 3) l’évaluation des programmes.

1. Structure

*Cours à retirer*

- les préoccupations largement partagées à propos du cours COSC 1701 suggèrent que ce cours devienne facultatif et qu’il pourrait possiblement être offert hors programme et en appoint aux étudiants ne possédant pas les connaissances suffisantes essentielles (ex. : Excel, Word et Antidote) pour performer dans le programme.

*Cours à ajouter*

- Les professeurs rencontrés suggèrent l’ajout de stages obligatoires, de cours d’entrepreneuriat et de développement durable.

2- L’offre de cours en bloc

- Selon les professeurs rencontrés, la réalisation de projets en entreprise est plus difficile en mode par bloc, car il existe peu ou pas de marge de manœuvre temporelle en cas de difficultés ; cela peut toutefois être compensé par des projets très structurés et le suivi de près des interventions des étudiants par le professeur.

3 – Évaluation des programmes

- Le rapport d’auto-évaluation soulève que l’établissement recueille peu de données auprès de ses diplômés et qu’ainsi, elle peut difficilement évaluer si la formation offerte correspond aux attentes du milieu de travail. En effet, le questionnaire sur la satisfaction des diplômés a été distribué une seule fois en 2011. la mixité culturelle de la clientèle étudiante pose des défis tant dans la salle de classe qu’à l’extérieur

**Sommaire des recommandations de l’équipe d’évaluation (R), des réponses du Sénat de l’Université de Hearst (S), et des réponses du vice-recteur aux études à Hearst (V)**

**R1) Les préoccupations largement partagées à propos du cours COSC 1701 suggèrent que ce cours devienne facultatif et qu’il pourrait possiblement être offert hors programme et en appoint aux étudiants ne possédant pas les connaissances suffisantes essentielles (ex. : Excel, Word et Antidote) pour performer dans le programme.**

S1) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V1) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R2) Ajouter une formation en entrepreneuriat (par exemple un ou plus d’un cours pratiques ou stages avec des entrepreneurs ou des organismes de développement économique soutenant le démarrage d’entreprises) et une formation en développement durable (un cours ou un élément de contenu dans plus d’un cours).**

S2) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V2) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R3) Ajouter un stage obligatoire de 3 crédits en milieu de travail dans les premières années du programme et un stage obligatoire de 6 ou 9 crédits à la dernière session du programme**

S3) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V3) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R4) Les constats partagés relatifs aux difficultés que semble poser le mode par bloc pour la réalisation de travaux pratiques en entreprise renforcent la pertinence de la recommandation précédente à l’effet d’introduire des stages pratiques de trois crédits en cours de programme et un stage de 6 ou 9 crédits à la dernière session ;**

S4) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V4) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R5) Développer un canevas pédagogique de consignes, de déroulement et de suivis rapprochés pour la réalisation de travaux pratiques exigés à l’intérieur de cours thématiques de trois crédits.**

S5) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V5) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R6) Une évaluation plus fréquente de la satisfaction des diplômés et le développement et la distribution d’un questionnaire semblable pour les employeurs. Considérant la taille de l’Université, son nombre de diplômés en gestion et son engagement dans le milieu, la tenue de groupes de discussion combinant les modes en présentiel et en visioconférence pourrait potentiellement être une avenue efficiente.**

S6) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V6) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R7) Développer, à court terme, une stratégie et des activités impliquant des professeurs, des étudiants locaux et étrangers ainsi que des acteurs de la communauté locale permettant de favoriser l’intégration sociale des étudiants étrangers dans les communautés d’accueil des trois campus.**

S7) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V7) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R8) Les étudiants rencontrés apprécieraient que soit revue la façon d’enseigner certains cours qui nécessitent beaucoup de pratique tels que la comptabilité, la finance et les statistiques afin de mettre plus d’accent sur la compréhension globale et l’utilité pratique que sur la mémorisation et la rapidité de l’exécution technique**

S8) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V8) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

**R9) Une orientation de type recherche-intervention mérite d’être explorée, car elle apparaît comme une avenue pertinente pragmatique et réaliste de recherche pour des professeurs oeuvrant dans une université de petite taille et d’enseignement de programmes de 1er cycle les initiatives de formation des professeurs en pédagogie doivent être maintenues et encouragées et aussi rejoindre les chargés de cours.**

S9) Le Sénat de l’Université de Hearst s’engage à réexaminer plus attentivement les recommandations incluses dans le rapport.

V9) Le vice-recteur aux études de l’Université de Hearst appuie la recommandation du Sénat.

L’ensemble des recommandations sont retenues par le COPA pour une mise en œuvre par l’Université de Hearst.

**Plan d’exécution d’assurance de qualité de l’Université de Hearst pour les programmes de gestion**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Recommandations nécessitant un suivi** | **Suivi de l’Université de Hearst** | **Responsabilité et chronologie** |
| Le cous COSC 1701 devrait devenir facultatif, et possiblement être offert hors programme et en appoint aux étudiants ne possédant pas les connaissances suffisantes essentielles (ex. : Excel, Word et Antidote) pour performer dans le programme. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Ajouter une formation en entrepreneuriat et une formation en développement durable. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Ajouter un stage obligatoire de 3 crédits en milieu de travail dans les premières années du programme et un stage obligatoire de 6 ou 9 crédits à la dernière session du programme | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Les constats partagés relatifs aux difficultés que semble poser le mode par bloc pour la réalisation de travaux pratiques en entreprise renforcent la pertinence de la recommandation précédente à l’effet d’introduire des stages pratiques. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Développer un canevas pédagogique de consignes, de déroulement et de suivis rapprochés pour la réalisation de travaux pratiques exigés à l’intérieur de cours thématiques de trois crédits. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Une évaluation plus fréquente de la satisfaction des diplômés et le développement et la distribution d’un questionnaire semblable pour les employeurs. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Développer, à court terme, une stratégie et des activités impliquant des professeurs, des étudiants locaux et étrangers ainsi que des acteurs de la communauté locale permettant de favoriser l’intégration sociale des étudiants étrangers dans les communautés d’accueil des trois campus. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Réviser la façon d’enseigner certains cours qui nécessitent beaucoup de pratique tels que la comptabilité, la finance et les statistiques afin de mettre plus d’accent sur la compréhension globale et l’utilité pratique que sur la mémorisation et la rapidité de l’exécution technique | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |
| Une orientation de type recherche-intervention mérite d’être explorée et les initiatives de formation des professeurs en pédagogie doivent être maintenues et encouragées et aussi rejoindre les chargés de cours. | L’Université de Hearst s’engage à examiner cette recommandation | 2019-20 |

le 27 mars 2018